



Question 12/1: Politiques tarifaires, modèles tarifaires et méthodes de détermination des coûts des services de télécommunication nationaux

COMMISSION D'ÉTUDES 1

ORIGINE: GROUPE DE RÉDACTION DE LA COMMISSION D'ÉTUDES 1

TITRE: CONCLUSION SUR L'EXAMEN PAR LA COMMISSION D'ÉTUDES 1 DE LA QUESTION DES ASPECTS ÉCONOMIQUES DE LA GESTION DU SPECTRE ET DE SES RELATIONS AVEC LA QUESTION 12/1

La Commission d'études 1 de l'UIT-D,
reconnaisant

- 1 que la question des aspects économiques de la gestion du spectre intéresse particulièrement les pays en développement;
- 2 qu'elle peut avoir une incidence sur la tarification et sur la Question 12/1;
- 3 qu'actuellement la Commission d'études 2 de l'UIT-D étudie, elle aussi, la gestion des fréquences au titre de la Question 16/2;
- 4 que la Commission d'études 1 de l'UIT-R a approuvé récemment un rapport sur ce sujet, après avoir consulté les Commissions d'études de l'UIT-D;
- 5 qu'il s'agit d'une question complexe faisant intervenir aussi bien des économistes, des responsables de la réglementation, des utilisateurs des secteurs privé et public, des gestionnaires du spectre que des décideurs;
- 6 qu'une bonne coordination est nécessaire pour éviter le chevauchement des activités entre les différents groupes de l'UIT;
- 7 que l'UIT-R continuera d'étudier les aspects économiques de la gestion du spectre,

décide en conclusion

de proposer à la Commission d'études 2 de l'UIT-D et à la Commission d'études 1 de l'UIT-R de créer un groupe consultatif mixte sur les aspects économiques de la gestion du spectre, que présidera le Rapporteur pour la Question 12/1, M. Fontaine (France); ce groupe sera chargé:

- 1 d'envisager d'actualiser le Rapport SM.2012 de l'UIT-R sur les aspects économiques de la gestion du spectre;
 - 2 de fournir des contributions au Groupe de Rapporteurs sur la Question 12/1 concernant les incidences éventuelles sur la tarification et au Rapporteur associé chargé du Manuel "Gestion nationale du spectre" au titre de la Question 16/2.
-